

Directives de désinfection des surfaces

Désinfection des surfaces des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des portes automatiques des bâtiments

Cette directive est destinée aux propriétaires, aux gestionnaires immobiliers et aux autres personnes responsables de la désinfection des portes automatiques des installations KONE.

En cas d'épidémie, il peut être nécessaire de désinfecter les boutons d'ascenseur, les mains courantes des ascenseurs et des escaliers mécaniques, les murs des cabines, les portes d'ascenseur, les portes automatiques des bâtiments ou d'autres surfaces d'équipement pour empêcher la propagation d'un virus ou d'une bactérie.

En cas d'épidémie, veuillez suivre les recommandations des autorités de santé publique, du centre de contrôle des épidémies et d'autres organismes compétents tels que l'Organisation Mondiale de la Santé lors de la sélection des désinfectants appropriés.

Suivez toujours les instructions de l'autorité compétente pour effectuer la désinfection, évaluer le niveau de risque, l'équipement de protection individuelle requis, les étapes et la procédure de désinfection, et la désinfection de l'équipement de protection individuelle après utilisation.

Veuillez respecter les fiches de données de sécurité des désinfectants utilisés. Assurez une ventilation adéquate pendant la désinfection. Laissez les portes de l'ascenseur ouvertes. Assurez-vous qu'aucune source d'inflammation (par exemple, des cigarettes) ne se trouve à proximité lorsque vous utilisez des désinfectants volatils ou hautement inflammables.

La durabilité des matériaux KONE a été testée avec des produits de nettoyage standard. Pour éviter d'endommager les surfaces des installations, il est important d'être prudent lors de l'utilisation de désinfectants. Assurez-vous que le désinfectant est approprié et que la quantité de désinfectant est correcte. L'éthanol peut être utilisé jusqu'à une teneur à 75 % sur l'acier inoxydable sans en endommager la surface.

La lumière ultraviolette peut être utilisée comme désinfectant, mais la compatibilité des matériaux, l'efficacité épidémique et la méthode d'application doivent encore être confirmées.

Remarques importantes

-
- Si vous utilisez un nouveau produit de nettoyage, veuillez le tester d'abord sur une zone limitée et peu visible. Les produits chimiques réagissent avec un certain retard, il est donc possible que les dommages ne soient visibles qu'après un certain temps, en fonction de l'environnement (chaleur, humidité, etc.)
- Ne pulvérisez pas de solution de nettoyage sur les surfaces, car cela pourrait laisser des taches sur celles-ci. La solution peut également pénétrer dans les touches de l'appareil et endommager l'électronique. Lors de la pulvérisation, il peut également y avoir des éclaboussures permettant au virus et aux bactéries de se répandre.
- Ne pas utiliser d'acides, d'agents chlorés (tels que l'acide chlorhydrique) ou d'acide hypochloreux. Ceux-ci causent des dommages permanents sur les surfaces en acier inoxydable.
- N'utilisez jamais de white spirit, de diluant de peinture, de décapant de peinture ou d'autres produits à base de pétrole sur les pièces en plastique (par exemple, les boutons ou les écrans dans les ascenseurs).

Pour connaître les consignes générales de nettoyage, se reporter au manuel d'utilisation OM-01.01.006. OM-01.01.006-AP1 3 (3) (-) 2020-02-20

Remarque importante

Le présent document contenant des lignes directrices et des instructions ainsi que son contenu (le « mode d'emploi ») sont fournis à titre d'information uniquement. Le mode d'emploi ne contient pas toutes les informations pertinentes concernant l'entretien de l'équipement en question et l'installation ou le remplacement des composants qui lui sont associés (les « travaux »). Les personnes participant aux travaux doivent respecter toutes les instructions relatives à l'équipement respectif. En outre, ces personnes doivent être qualifiées et autorisées à effectuer le travail. Pour ce faire, elles doivent également disposer des licences requises par la loi.

Utilisation autorisée - Licence

KONE accorde au destinataire autorisé du mode d'emploi (« utilisateur autorisé ») une licence limitée et révocable lui permettant de posséder et d'utiliser le mode d'emploi aux fins de l'exécution du travail (« licence »). La possession ou l'utilisation du mode d'emploi d'une manière non conforme à la licence accordée est strictement interdite. L'utilisateur autorisé ne peut en aucun cas copier, divulguer, publier ou distribuer le mode d'emploi sans l'autorisation écrite préalable du service juridique de KONE. Si le but pour lequel la licence a été accordée n'existe plus, l'utilisateur autorisé doit soit renvoyer le mode d'emploi à KONE, soit le détruire. Toute violation du présent paragraphe peut entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de l'utilisateur autorisé.

Possession ou utilisation interdite par des tiers

La possession, l'utilisation, la copie, la divulgation, la publication ou la distribution du mode d'emploi par toute personne ou entité qui n'est pas un utilisateur autorisé sans l'autorisation écrite préalable du service juridique de KONE est strictement interdite (« utilisation interdite »). Une utilisation interdite entraînera des poursuites judiciaires de la part de KONE contre les contrevenants.

Avis de non-responsabilité

Le mode d'emploi ne contient pas toutes les informations nécessaires à l'exécution des travaux, et vous ne devez pas vous fier uniquement au mode d'emploi pour effectuer les travaux. L'utilisateur autorisé assume tous les risques liés à l'utilisation du mode d'emploi et à la confiance qu'il porte à son exactitude. KONE décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage, y compris mais sans s'y limiter, les pertes ou dommages indirects ou consécutifs, découlant de ou en relation avec l'utilisation du mode d'emploi ou l'utilisation interdite par l'utilisateur autorisé. KONE ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions typographiques, factuelles ou autres dans le mode d'emploi, ni de l'interprétation ou de l'utilisation du mode d'emploi par une partie quelconque.

Exclusion de garantie

Le mode d'emploi est fourni en l'état. Les déclarations figurant dans le mode d'emploi ne doivent pas être interprétées comme une garantie ou une disposition expresse ou implicite concernant un produit, une spécification ou un processus, sa qualité marchande ou son adéquation à un usage ou une qualité particulière, ni comme une modification ou une représentation des conditions de tout achat ou autre contrat. Si l'utilisateur autorisé se fonde sur ces informations, il agit uniquement à ses propres risques. KONE se réserve le droit de modifier la conception du produit, les spécifications et les procédures reproduites dans le mode d'emploi de l'utilisateur à tout moment, sans avoir à vous en aviser ou à en avertir au préalable toute autre partie. Propriété intellectuelle protégée et confidentielle

Le mode d'emploi est la propriété de KONE Corporation, de ses filiales et sociétés affiliées (« KONE »). Le mode d'emploi est protégé par des droits d'auteur, est confidentiel et contient la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux de KONE. Le mode d'emploi est protégé par les lois internationales et nationales de protection de la propriété intellectuelle, en particulier par le droit d'auteur. Sauf indication contraire expresse, toutes les marques et tous les noms de produits figurant dans le mode d'emploi sont des marques commerciales ou des marques déposées de KONE. La possession, l'utilisation, la copie, la divulgation, la publication ou la distribution non autorisées du mode d'emploi violent les droits de KONE et entraîneront des poursuites judiciaires de la part de KONE contre les contrevenants.